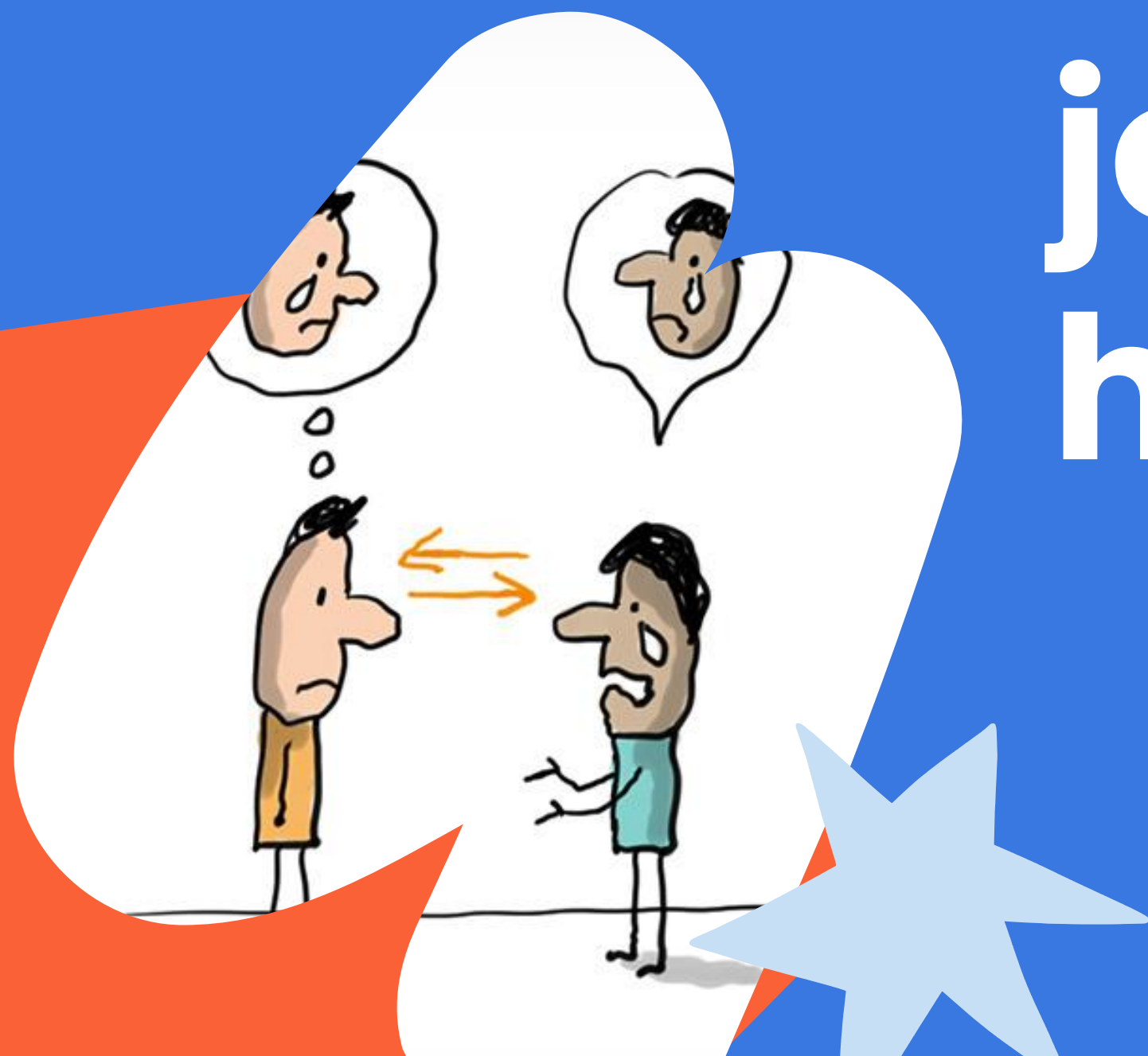


**Café des parents**

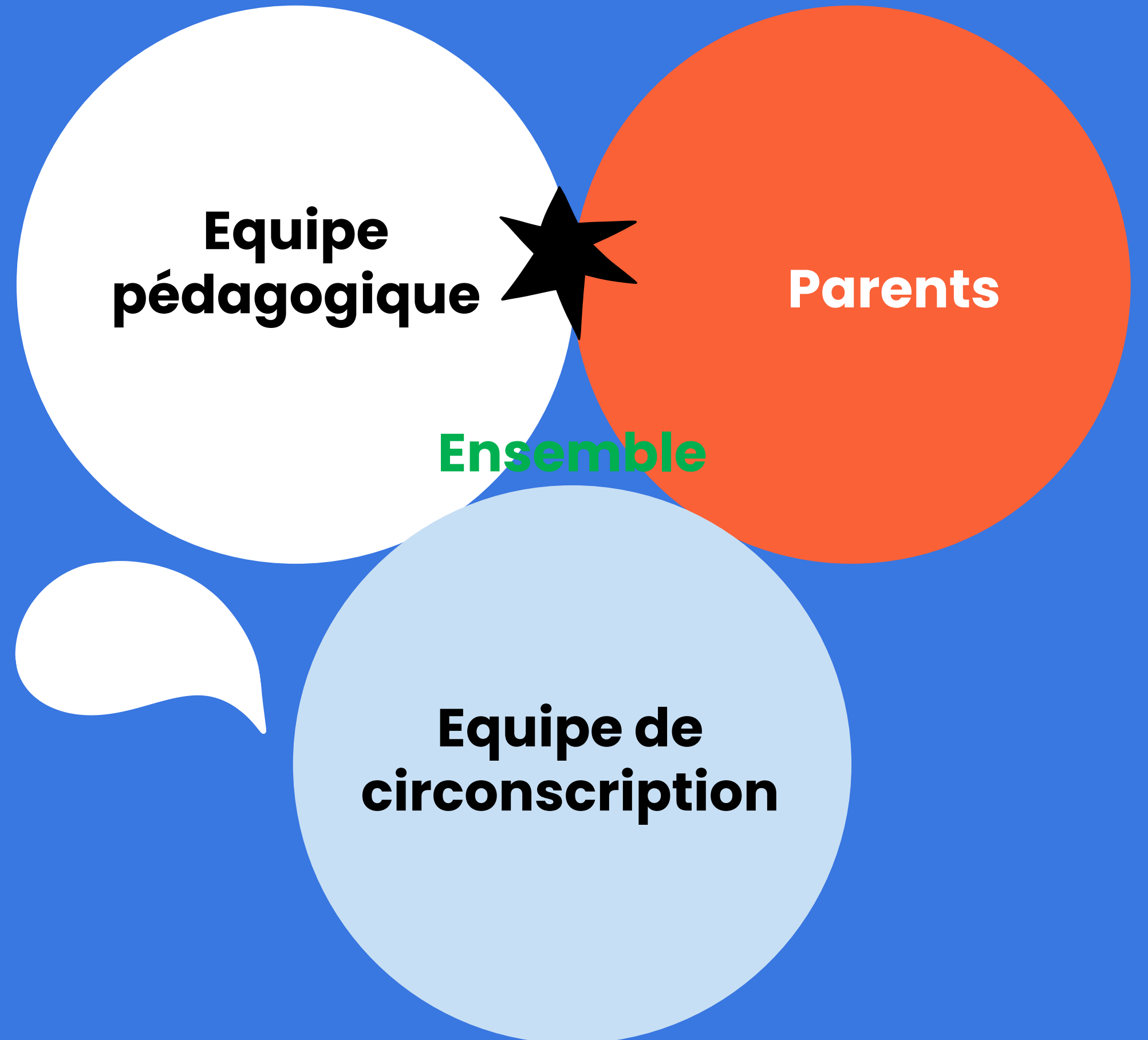
# Thème du jour : le harcèlement



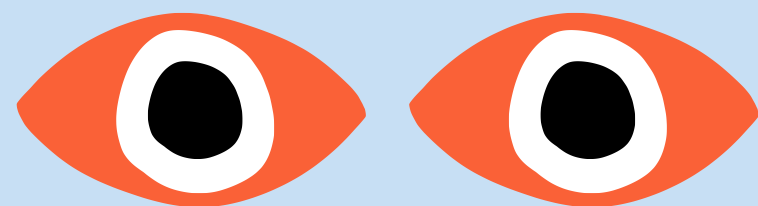
**Contenu proposé par l'équipe de circonscription de  
Belfort Sud et Mme Brune Haster-Laurent, référente  
départementale harcèlement**

# Objectifs de cette rencontre

- Comprendre ce qu'est, ce que n'est pas le harcèlement
- Connaître l'action de l'école dans les situations de harcèlement
- Comprendre le rôle de parents d'élève victime, acteur ou témoin de harcèlement



# Etude de situations



# Situation 1

---

Dans la cour de récréation, un père d'élève insulte un camarade de son fils devant tout le monde. Le lendemain, le fils et le camarade insulté par le père se disputent dans le couloir.

*Est-ce une situation de harcèlement ?*

# Situation 2

---

En surveillant la cour de récréation, l'enseignant se rend compte que X est seul, adossé contre le mur du bâtiment ; il ne semble pas au mieux de sa forme. Il décide de discuter avec lui.

X finit par lui confier que Y s'en prend à lui de façon verbale depuis plusieurs jours.

*Est-ce une situation de harcèlement ?*

# Situation 3

---

Un groupe d'élèves crée un groupe Snapchat. Ils publient une vidéo dégradante concernant une élève de la classe. La vidéo est partagée massivement.

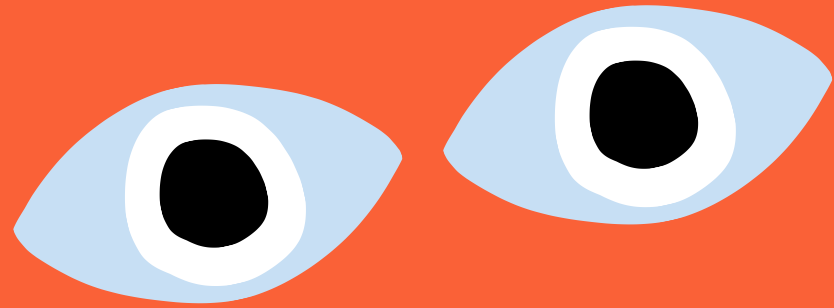
*Est-ce une situation de harcèlement ?*

# Situation 4

---

A l'issue de la récréation, X vient se plaindre à la maîtresse qu'un élève le harcèle. Après discussion avec X, il apparaît que ce n'est pas la première fois que cette situation a lieu ; cela a déjà été le cas la veille, mais l'élève ne s'était pas plaint.

*Est-ce une situation de harcèlement ?*



**Dissymétrie des  
rapports de  
forces (réelle ou  
perçue)**

# Harcèlement

**On parle de harcèlement à l'école quand l'élève est ciblé par des agissements répétés,  
nuisibles, dont il ne parvient pas à s'extraire.**

**Répétition des  
actes**



**Conscience de  
leur nocivité  
par l'enfant  
auteur**



**Effet tsunami**



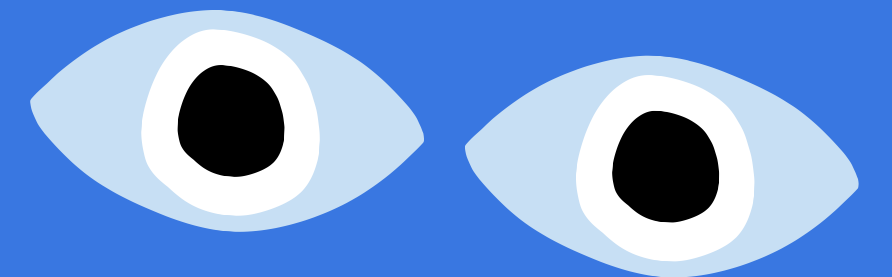
**Omniprésence  
et absence de  
contrôle**

**Anonymat**

**Ampleur de  
l'humiliation**

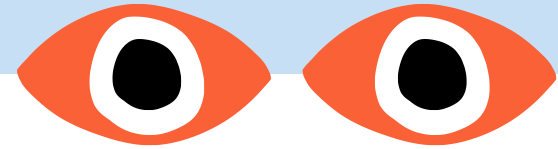
# **Cyberharcèlement**

**POURSUITE DU HARCELEMENT A L'ECOLE EN  
LIGNE ET AMPLIFIE**



**Rappel : La loi instaure une majorité numérique à 15 ans pour s'inscrire sur les réseaux sociaux. (13-14 ans avec consentement des parents.)**

# En cas de signalement

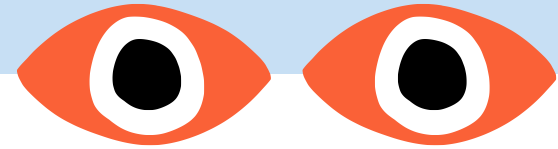


Accueil de l'élève victime présumée et recueil de sa parole  
Mise en place de mesures de protection de l'élève  
Accueil des parents de la victime présumée  
Début de la journalisation des faits

En cas de situation avérée (l'école et l'équipe de circonscription ont suffisamment d'éléments) : mise en place du protocole national



# Un protocole national



Entretiens individuels avec les témoins  
Entretiens individuels avec les auteurs  
Entretiens individuels avec les parents des auteurs  
Entretiens individuels avec les parents des témoins  
Mesure éducative / sanctions  
Actions collectives  
Suivi de la situation



En parallèle un travail en lien avec les collectivités (périscolaire, communes, etc) est conduit.

# En tant que parents

Que faire face à une situation de harcèlement ?

## Victime présumée

**Signaler** la situation  
à l'équipe éducative

**Parle** immédiatement  
à un adulte de confiance à  
l'école.

Lui dire de ne pas rester seul.e.

## Témoin

**Signaler** la situation  
à l'équipe éducative

Lui dire de **refuser** de  
participer aux moqueries ou  
aux rumeurs.

## Auteur préssumé

**Signaler** la situation  
à l'équipe éducative

Faire **comprendre** que blesser  
quelqu'un n'est pas normal et  
que cela doit cesser.

Demander la présentation d'  
excuses sincères à la victime.

# Parents élus

---

Interlocuteurs possibles  
(écoute, conseil,  
médiation)



*Des questions ?*

